



## FICHES DE DONNEES DE SECURITE

### (Aerosol) Luminance

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### **SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

##### **1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit (Aerosol) Luminance  
 Numéro du produit A83-10

##### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Protecteur de peinture  
 Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

##### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fournisseur Autosmart International Ltd  
 Lynn Lane,  
 Shenstone, nr Lichfield  
 Staffordshire. WS14 0DH  
 England  
 www.autosmartinternational.com  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
 info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

##### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

#### **SECTION 2: Identification des dangers**

##### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

###### **Classification**

###### **Dangers physiques**

Aerosol 1 - H222, H229

###### **Dangers pour la santé humaine**

STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304

###### **Dangers pour l'environnement**

Aquatic Chronic 3 - H412

###### **Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)**

F+;R12. R52/53,R66,R67.

###### **Santé humaine**

Un usage étendu du produit dans des zones ayant une ventilation insuffisante peut entraîner l'accumulation de vapeurs à des concentrations dangereuses. Peut provoquer une gêne. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Headache. Vertiges. Nausées, vomissements. Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.

###### **Physicochimique**

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Le produit est extrêmement inflammable. Les vapeurs d'aérosols peuvent être enflammées lors de la pulvérisation sur une flamme nue ou tout matière incandescente.

##### **2.2. Éléments d'étiquetage**

Pictogramme de danger

**(Aerosol) Luminance**



**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

- H222 Aérosol extrêmement inflammable.
- H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Mentions de mise en garde**

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
- P280 Porter des gants de protection.
- P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

**Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette**

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Contient**

Solvant naphtha (petroleum), medium aliph.

**Mentions de mise en garde supplémentaires**

- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
- P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

**2.3. Autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

<b>GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS; GAZ DE PÉTROLE</b>	<b>60-100%</b>
Numéro CAS: 68476-85-7    Numéro CE: 270-704-2    Numéro d'enregistrement REACH: Exempt - Article 2(7)(b) Substance with a Community workplace exposure limit.	
<b>Classification</b> Flam. Gas 1 - H220 Press. Gas, Liquefied - H280	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F+;R12.
<b>Solvant naphtha (petroleum), medium aliph.</b>	<b>20-30%</b>
Numéro CAS: 64742-88-7    Numéro CE: 265-191-7    Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119458049-33-xxxx	
<b>Classification</b> Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R65. N;R51/53. R10,R66,R67.
<b>Anhydrous Aluminium Silicate</b>	<b>0.2-0.5%</b>
Numéro CAS: 92704-41-1    Numéro CE: 296-473-8 Substance with a Community workplace exposure limit.	
<b>Classification</b> Non classé.	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> -

**(Aerosol) Luminance**

<b>SOLVANT STODDARD; NAPHTA À POINT D'ÉBULLITION BAS - NON SPÉCIFIÉ</b>		<b>0.2-0.5%</b>
Numéro CAS: 8052-41-3 Numéro CE: 232-489-3		
<b>Classification</b> Asp. Tox. 1 - H304	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R65.	
<b>Paraffin Wax</b>		<b>0.1-0.2%</b>
Numéro CAS: 8002-74-2 Numéro CE: 232-315-6 Substance with a Community workplace exposure limit.		
<b>Classification</b> Non classé.	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> -	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Information générale**

Garder la personne touchée éloignée de la chaleur, des étincelles et des flammes.

**Inhalation**

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.

**Ingestion**

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

**Contact cutané**

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**Contact oculaire**

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Information générale**

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

**Inhalation**

Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort.

**Ingestion**

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Vertiges. Nausées, vomissements. Les fumées issues du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, résultant aux mêmes symptômes que l'inhalation.

**Contact cutané**

Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.

**Contact oculaire**

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmoiements.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Indications pour le médecin**

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Powder. Mousse résistant à l'alcool. Carbon dioxide or dry powder. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Refroidir les atomiseurs exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.

**Moyens d'extinction inappropriés**

## (Aérosol) Luminance

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

#### **Dangers particuliers**

Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Un feu créé : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>). Forms explosive mixtures with air. Le produit est très inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

#### **Produits de combustion dangereux**

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie**

Ventilate closed spaces before entering them. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Ne pas disperser la fuite avec plus d'eau que nécessaire pour combattre le feu. Risque de ré-inflammation après l'extinction de l'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Containers close to fire should be removed or cooled with water. Faire attention au danger d'explosion. Combattre les incendies avancés ou importants à distance ou depuis un endroit sûr.

#### **Equipements de protection particuliers pour les pompiers**

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Précautions individuelles**

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

#### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### **Méthodes de nettoyage**

Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Laisser de petites quantités s'évaporer, si on peut le faire sans danger. Ne pas permettre au produit de rentrer dans des espaces confinés, à cause du risque d'explosion. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Étiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

#### **Référence à d'autres sections**

Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Précautions d'utilisations**

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Lire et suivre les recommandations du producteur. During application and drying, solvent vapours will be emitted. Les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et dans les zones basses. Éliminer toute source d'inflammation. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Précautions de stockage**

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Récipient sous pression : ne doit pas être exposé à des températures supérieures à 50°C. Entreposer à une température modérée dans un endroit sec et bien aéré. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

#### **Classe de stockage**

**(Aerosol) Luminance**

Flammable compressed gas storage.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)****Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle****GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS; GAZ DE PÉTROLE**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 1000 ppm 1826 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): GVB

**Anhydrous Aluminium Silicate**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 2 mg/m<sup>3</sup>

**SOLVANT STODDARD; NAPHTA À POINT D'ÉBULLITION BAS - NON SPÉCIFIÉ**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 100 ppm 533 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): GVB

**Paraffin Wax**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 2 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): GVB

GVB = Grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia.

**Solvent naphtha (petroleum), medium aliph. (CAS: 64742-88-7)****Commentaires sur les composants**

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

**Carnauba Wax (CAS: 8015-86-9)****Commentaires sur les composants**

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

**SOLVANT STODDARD; NAPHTA À POINT D'ÉBULLITION BAS - NON SPÉCIFIÉ (CAS: 8052-41-3)****Commentaires sur les composants**

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

**8.2. Contrôles de l'exposition****Equipements de protection****Contrôles techniques appropriés**

Éviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

**Protection des mains**

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polyéthylène. Polychlorure de vinyle (PVC) ou Caoutchouc (naturel, latex). Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Porter des gants fins de coton au-dessous des gants en caoutchouc s'il y a risque d'allergie. Une crème de protection appliquée avant l'exposition à la matière facilitera le nettoyage subséquent de la peau, mais n'empêchera pas une pénétration percutanée éventuelle.

**Autre protection de la peau et du corps**

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

**Mesures d'hygiène**

Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

## (Aerosol) Luminance

l'utilisation. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Laver rapidement si la peau devient contaminée.

### Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Utiliser une protection à cartouches chimiques avec cartouche appropriée.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

Aerosol. Liquide.

#### Couleur

Brown.

#### Odeur

Forte. Solvant.

#### Seuil olfactif

Non disponible. Non disponible.

#### pH

Non applicable. Non applicable.

#### Point de fusion

~ 0°C

#### Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

~ 100°C @ °C @ 760 mm Hg

#### Point d'éclair

< -20°C (Coupelle fermée).

#### Taux d'évaporation

Non disponible.

#### Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

: 1.8 ::

#### Pression de vapeur

590 - 1760 kPa @ °C

#### Densité relative

1.000 @ (20°C)°C

#### Solubilité(s)

Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques. Insoluble dans l'eau.

#### Coefficient de partage

: 2.3 - 2.8

#### Température d'auto-inflammabilité

365°C

#### Température de décomposition

Non disponible.

#### Viscosité

Indéterminé.

#### Propriétés comburantes

Non applicable.

#### Commentaires

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

### 9.2. Autres informations

#### Composé organique volatil

Ce produit contient au maximum 583 g/litre de COV.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

## (Aerosol) Luminance

### Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Eviter les conditions suivantes: Heat, sparks, flames. Shocks and physical damage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable. Ne polymérisera pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Avoid exposing aerosol containers to high temperatures or direct sunlight. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Matières incompatibles

Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx).

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Effets toxicologiques

No significant health hazards when used for designed purpose and application and when used in accordance with instructions.

#### Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. IARC Not Listed. OSHA Not Regulated. NTP Not Listed.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

#### Test sur modèle de peau humaine

Scientifiquement injustifié.

#### pH extrêmes

Scientifiquement injustifié.

### Information générale

Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

### Inhalation

Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Les vapeurs peuvent affecter le système nerveux central. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Headache. Nausées, vomissements. Intoxication. Peut provoquer une gêne. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Headache. Fatigue. Nausées, vomissements. Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons.

### Ingestion

Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.

### Contact cutané

Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant.

### Contact oculaire

Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

### Dangers chroniques et aigus pour la santé

A cause de la quantité et de la composition du produit, le risque pour la santé est considéré faible.

### Voie d'exposition

Inhalatoire Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

### Organes cibles

Système nerveux central Système respiratoire, poumons

### Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

### Considérations médicales

Affections cutanées et allergies.

## (Aerosol) Luminance

### Informations toxicologiques sur les composants

#### Solvant naphtha (petroleum), medium aliph.

#### **Autres effets sur la santé**

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)**

5.050

#### **Espèces**

Rat

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL mg/kg)**

4

#### **Espèces**

Lapin

---

## SECTION 12: Informations écologiques

---

### **Écotoxicité**

The product contains a substance which is harmful to aquatic organisms.

#### Informations écologiques sur les composants

#### Solvant naphtha (petroleum), medium aliph.

#### **Écotoxicité**

Dangereux pour l'environnement. May cause long-term adverse effects in the aquatic environment.

### **12.1. Toxicité**

#### **Toxicité aiguë - poisson**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - microorganismes**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - terrestre**

Indéterminé.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

#### **Persistance et dégradabilité**

Le produit est biodégradable. Volatile substances are degraded in the atmosphere within a few days.

#### Informations écologiques sur les composants

#### Solvant naphtha (petroleum), medium aliph.

#### **Persistance et dégradabilité**

Volatile substances are degraded in the atmosphere within a few days.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans l'eau de ce produit.

#### **Coefficient de partage**

: 2.3 - 2.8

#### Informations écologiques sur les composants

#### Solvant naphtha (petroleum), medium aliph.

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

#### **Mobilité**

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est insoluble dans l'eau.



## (Aerosol) Luminance

### Informations écologiques sur les composants

#### Solvant naphtha (petroleum), medium aliph.

#### **Mobilité**

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

## **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### **Information générale**

Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les aérosols doivent être recyclés dans des installations adéquates. Les aérosols pleins, ou partiellement pleins, doivent être entreposés ou disposés, étant matières dangereuses en accord avec les exigences des autorités locales.

#### **Méthodes de traitement des déchets**

Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	AÉROSOLS inflammables
Nom d'expédition (IMDG)	AÉROSOLS inflammables
Nom d'expédition (ICAO)	AÉROSOLS inflammables
Nom d'expédition (ADN)	AÉROSOLS inflammables

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Risque subsidiaire ADR/RID	
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Etiquette IMDG	
Classe/division ICAO	2.1
Risque subsidiaire ICAO	
Etiquettes de transport	



### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

Groupe d'emballage (ADR/RID)	#
Groupe d'emballage (IMDG)	#
Groupe d'emballage (ICAO)	#

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**(Aerosol) Luminance****Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

EmS F-D, S-U

Code de consignes  
d'intervention d'urgence 2(Y)Numéro d'identification du  
danger (ADR/RID)

Code de restriction en tunnels (D)

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

**Document d'orientation**

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

**Listes pour la santé et l'environnement**

Règlement (CE) N° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, amendé.

**Classification de danger pour l'eau**

WGK 1

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

**SECTION 16: Autres informations****Information générale**

Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

**Commentaires sur la révision**

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Publié par** Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.  
www.autosmartinternational.com  
rbutler@autosmart.co.uk  
Tel +44 (0)1543 481616

**Date de révision** 19/10/2012**Révision** 5**Remplace la date** 28/07/2009**Statut de la FDS** Approuvé.**Phrases de risque dans leur intégralité**

**(Aérosol) Luminance**

NC Non classé

R10 Inflammable.

R12 Extrêmement inflammable.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Mentions de danger dans leur intégralité**

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Clause de non-responsabilité**

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.